



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE FACE AUX TRANSITIONS



Juliana COLIN

'This project has been funded with the support of the European Commission. This publication (communication) is solely the responsibility of the author and the Commission is not responsible for any use that may be made of the information contained therein. '



Introduction

Alors que l'urgence de la crise climatique ne faisait pas encore la une des journaux, et que la théorie de l'effondrement n'était pas aussi généralisée, Françoise Choay tirait déjà une sonnette d'alarme sur le devenir du territoire et de la pratique de l'aménagement dans son ouvrage paru en 2011 « *La terre qui meurt* ». Elle nous alertait sur l'appauvrissement de la pratique de l'urbanisme au cours des dernières décennies et sur sa transformation en une pratique de plus en plus technocratique en soulignant l'impact que cela engendre sur le devenir de nos sociétés. En partant de l'évolution des villes depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, elle nous entraîne au fil des siècles dans l'évolution des mentalités, des savoirs techniques et des pratiques économiques qui ont marqué la ville et l'urbain.

Dans ce texte, Françoise Choay décrit l'arrivée du modèle urbain contemporain comme l'avènement d'un nouvel espace de plus en plus abstrait et médiatisé, fait d'interconnexions. Ce tournant de la pratique de l'aménagement urbain aux abords du XXI^e siècle marque une rupture profonde dans l'échelle d'intervention urbaine, en passant de la commune aux communautés de communes et aux régions. Ce nouvel espace, érigé par le perfectionnement des transports, des télécommunications et de l'informatique, se fait de plus en plus anonyme et condamne la société contemporaine à une perte de contact humain. Françoise Choay questionne notre besoin humain à pouvoir vivre dans un espace urbain favorable aux relations interpersonnelles de base, celles qui contribuent à former la personne humaine.

En citant les travaux plus récents des « territorialistes », tels qu'Alberto Magnaghi en Italie, Françoise Choay conclut son texte en rappelant la nécessité vitale, pour les sociétés humaines, de transformer les pratiques d'aménagement urbain. Afin de faire face au processus de déterritorialisation et d'urbanisation du monde, elle met en exergue l'approche « territorialiste » comme étant en mesure d'apporter des réponses adéquates à la « singularité » du territoire et à l'échelle locale et qui permettent la participation directe des « communautés locales » à toutes les décisions et actions les concernant.

Les travaux des « territorialistes » se sont structurées autour de la notion de « biorégion » depuis les années 70. Courant éco-anarchiste défendant un « holisme écologique » (une approche globale et inclusive de l'état de santé des écosystèmes), le bio-régionalisme proclame une approche « écocentree » des milieux, condition *siné-qua-none* pour garantir la durabilité de tout établissement humain :



« Littéralement et étymologiquement parlant, une biorégion est un « lieu de vie » (life-place) une région unique qu'il est possible de définir par des limites naturelles (plus que politiques), et qui possède un ensemble de caractéristiques géographiques, climatiques, hydrologiques et écologiques capables d'accueillir des communautés vivantes humaines et non humaines uniques. Les biorégions peuvent être définies aussi bien par la géographie des bassins versants que par les écosystèmes de faune et de flore particuliers qu'elles présentent ; elles peuvent être associées à des paysages reconnaissables (par exemple, des chaînes de montagnes particulières, des prairies ou des zones côtières) et à des cultures humaines se développant avec ces limites et potentiels naturels régionaux. Plus important, la biorégion est le lieu et l'échelle les plus logiques pour l'installation et l'enracinement durables et vivifiants d'une communauté (Thayer 2003, p. 3)»¹

Selon Alberto Magnaghi, une bio-région est un ensemble de systèmes territoriaux fortement transformés par l'homme, caractérisé par la présence d'une pluralité de centres urbains et ruraux organisés en réseau et non hiérarchisés. Ces systèmes territoriaux sont en équilibre dynamique avec leur milieu ambiant. Ils maintiennent en équilibre écologique, productif et social avec leur territoire².

Ici, le « territoire » est entendu comme un nouvel écosystème vivant à haute complexité produisant des relations coévolutives (la « médiance », selon Augustin Berque) entre établissements humains et nature. Cette définition du « territoire » implique de s'attarder sur quelques définitions épistémologiques sur la manière dont on entend notre relation à la nature afin de questionner notre rapport au monde.

Vers une refonte de notre relation à la nature

Il est ici important de préciser que la notion de « territoire » que nous souhaitons défendre fait appel à une nécessaire évolution du modèle de pensée occidentale, qui est souvent traversée par une vision anthropocentrée du monde. Nous nous intéressons aux courants anthropologiques qui sont en opposition au modèle purement dualiste entre nature et culture et qui s'intéressent plutôt aux relations différentes de l'une avec l'autre.

1 Robert Thayer, *LifePlace. Bioregional Thought and Practice*, Berkeley : University of California Press, 2003, pag 3

2 Alberto Magnaghi, *La biorégion urbaine, Petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia, 2014



Philippe Descola définit l'anthropologie comme « *la science des médiations entre la nature et la culture* ». Cette définition introduit moins une séparation qu'une relation : elle rend compte de la façon dont l'humain se situe dans un milieu.

« L'opération qu'il s'agit de faire à présent consiste au contraire à concevoir la destinée des humains et celle des non-humains comme intrinsèquement mêlées. L'idée de nature a pu servir un temps à exprimer toutes sortes d'aspirations confuses et de projets informulés, et c'est d'abord pensée comme le projet de sauver la nature, ou de la conserver – un projet consistant simplement à accorder de la valeur à ce qui autrefois n'en avait pas. Mais en dépit de cette utilité tactique que je reconnais à l'idée de nature, il me semble nécessaire de répéter que cette notion a fait son temps et qu'il faut maintenant penser sans elle afin d'imaginer des institutions qui permettraient de réaliser le couplage des humains et des non-humains, c'est-à-dire de gouverner dans les mêmes termes la vie de l'ensemble des êtres.³ »

Pour aller plus loin dans cette réflexion, l'écologie contemporaine cherche à montrer qu'il n'y a pas nécessaire contradiction entre les besoins et aspirations des humains et leur environnement naturel. On pourrait donc s'acheminer vers une façon d'habiter la nature sans la détruire, voir même jusqu'à construire des activités humaines qui puissent se révéler favorables à la nature. Cette vision est défendue par les mouvements sociaux alternatifs qui sont à l'œuvre en France :

« « Nous sommes la nature qui se défend », ce slogan a fait le tour du monde. Il aurait été plus juste ici de dire « Nous sommes le bocage qui se défend », pour rappeler que le bocage n'a pas grand-chose de « naturel » mais qu'il est le fruit d'une relation symbiotique entre végétal, humain et animal. Au demeurant, même la forêt amazonienne est façonnée par une dimension jardinière qui échappe totalement au regard occidental, mais pas à celui de ses habitants.

S'extraire du binarisme artificiel entre l'homme et la nature, entre le domestique et le sauvage, cela permet de (re) construire un rapport au monde à même de prendre soin de ce qu'il y a de faune et de flore sauvage au cœur même des territoires paysans mais aussi de ce qu'il y a de pratiques paysannes au cœur des territoires sauvages. La Terre n'est ni une réserve naturelle, ni une ressource agricole, c'est un écheveau de relations entre minéraux, végétaux, animaux et humains : un « Tout-monde » pour reprendre les mots d'Edouard Glissant⁴ ».

3 Philippe Descola, *La composition des mondes*, Entretiens avec Pierre Charbonnier, Flammarion, 2017, pag 322

4 Que se passe-t-il sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes depuis l'abandon du projet d'aéroport ?, In : *Lundimatin*, n° 209, 23 septembre 2019, <https://lundi.am/zad>



Cette transformation de la pensée anthropologique sur notre rapport au monde a largement influencé les courants écologistes, dont notamment celui de la *Deep ecology*, ou écologie profonde. Ces mouvements appellent à la refonte de notre relation à la nature et à renouveler notre perception et notre rapport au monde.

Pour une défense de l'écologie profonde

Le courant de l'écologie profonde rejette la vision de « l'homme-au-sein-de-l'environnement » en faveur d'un égalitarisme biosphérique, mais sans qu'une hiérarchie entre souci de la nature et souci des êtres humains ne soit pour autant établie. Arne Naess, un des fondateurs de l'écologie profonde, soutient « *l'idée que rien n'existe de manière séparée, qu'une chose n'existe qu'en vertu des relations qu'elle soutient avec le milieu dans lequel elle est plongée* ». Le monde serait ainsi perçu comme un champ de relations en changement constant, caractérisé par le dynamisme, l'instabilité, la nouveauté et la créativité.

Ce bouleversement de notre relation au monde et à la nature, implique d'abandonner la vision « protectionniste » de celle-ci en tant que support et condition de possibilité de notre propre existence humaine. Pour ce faire, la *Deep ecology* nous invite à cultiver un rapport d'empathie et de compréhension des autres formes de vie qui ne soit pas basé sur un rapport éthique ou intellectuel au monde qui nous entoure. Il met en avance la puissance des « affects », pour mettre en évidence la « motivation » grâce à quoi la morale peut devenir « pratique ».

« Naess va s'employer à démontrer que nul n'agit jamais s'il n'y est poussé par des affects, et que le sens dans lequel la volonté passe à l'acte, en chaque occasion, est strictement déterminé par les affects qui s'exercent sur elle »⁵.

L'importance de la place des « affects » dans le lien qui s'exerce entre les individus et leur territoire, est développée amplement dans l'ouvrage « Écologie et démocratie » de Joëlle Zask. Pour elle, un individu ne peut avoir d'égards pour un lieu que dans la mesure où celui-ci compte pour lui, où il peut être acteur de ce territoire et de son développement. A la place de « foyer » ou de « chez soi », elle privilégie le terme de « coin de vie », qui permet d'embrasser un large éventail de manières de se relier au-dehors.

5 Arne Naess, « Une écologie pour la vie », Introduction à l'écologie profonde, Editions du Seuil, 2017, pag. 24



En partant des théories des « territorialistes », en passant par les courants de l'écologie profonde et du lien avec la démocratie, nous défendons ici une vision de l'aménagement du territoire qui soutient l'habitant et toutes les formes de vie. A la lecture de Valérie Jousseau, nous plaidons pour un aménagement capable de créer des liens affectifs avec le monde qui nous entoure. Un aménagement qui crée de la qualité relationnelle à soi, aux autres et au monde. Nous plaidons pour un aménagement qui « *soutient l'habitant, celui qui est capable de créer des liens, non pas seulement économiques, mais affectifs, sinon affectueux avec l'altérité, c'est-à-dire avec le monde entier. Un aménagement qui « s'adresse aux habitants ordinaires, ceux qui sont déjà là, qui investissent leur temps et leur énergie dans la localité. Ils sont la richesse, le capital humain créatif* »⁶.

Pour Valérie Jousseau, l'espace a un rôle majeur à jouer dans la révolution anthropologique en cours. Au delà de sa matérialité physique et de son rôle social, l'espace porte en lui des qualités relationnelles. Dans ce sens, il peut devenir le socle de notre reconnexion à nous mêmes, aux autres, à la communauté et au monde. Pour reprendre les termes d'Ivan Illinch, il s'agit de mettre en œuvre une société écologique, par l'intensification de la vie commune, par la recherche de « *convivialité* »⁷.

VERS L'EVOLUTION DES PRATIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le cadre théorique proposé par les « territorialistes » de la « biorégion » ou bien alors celui de « l'écologie profonde » impliquent une nécessité de revisiter les pratiques à l'œuvre en termes d'aménagement. Nous allons donc nous intéresser aux évolutions qu'il nous semble nécessaire d'apporter à la pratique des concepteurs, aménageurs et conseillers en aménagement du territoire. Il s'agira plus tard d'identifier les compétences⁸ nécessaires afin d'aller vers une refonte de la pratique de l'aménagement du territoire face aux transitions.

6 Valérie Jousseau, On aménage le monde comme on envisage la vie, POPSU, Les conférences, pag, 28

7 Ivan Illinch, La convivialité, éditions du Seuil, 1973

8 Les compétences sont un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes.



Nous allons démontrer dans les pages suivantes comment la pratique de l'aménagement du territoire est loin d'être une opération purement technique et intellectuelle. Ayant la volonté d'outiller les professionnels de l'aménagement du territoire dans leur métier de conseil en transition écologique, il nous semble nécessaire de mettre en exergue les besoins en termes d'aptitudes⁹ et d'attitudes¹⁰, bien plus que des connaissances¹¹ purement techniques. Pour nous, l'accompagnement à la transition dans le domaine de l'aménagement du territoire fait appel à la prise de conscience individuelle et collective de notre place au monde.

Pour introduire ces sujets, nous reprenons ici la définition de l'aménagement présentée par Valérie Jousseume dans son ouvrage « On aménage le monde comme on envisage la vie » :

*« Beaucoup pensent qu'aménager le territoire signifie équiper le territoire. Mais aménager, c'est beaucoup plus que cela. Aménager c'est matérialiser notre culture, notre « façon d'être au monde ». C'est matérialiser notre façon de donner sens à l'espace, au temps, et dans cet espace-temps, d'avoir conscience de soi (sensations, émotions, pensées) grâce aux relations que nous développons avec les autres, avec les objets, avec le vivant animal et végétal, avec le minéral, avec le cosmos. L'espace, le temps et la relation sont les trois piliers de notre conscience d'exister. On aménage le monde, comme on donne sens à notre expérience humaine sur Terre ».*¹²

Inspirés par le cadre européen des compétences en matière de durabilité proposé par GreenComp, nous avons structuré nos compétences en trois parties, trois domaines d'action autour de la question d'« agir pour la durabilité »¹³ En effet, le domaine de compétences « agir

9 Par aptitude, on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Les aptitudes peuvent être cognitives (faisant intervenir la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (faisant intervenir la dextérité manuelle et le recours à des méthodes, du matériel, des outils et des instruments).

10 Les attitudes sont des activateurs de la performance. Elles incluent les valeurs, les aspirations et les priorités.

11 Les connaissances sont le résultat de l'assimilation d'informations théoriques ou factuelles par l'apprentissage. Les connaissances sont un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

12 Valérie Jousseume, On aménage le monde comme on envisage la vie, POPSU, Les conférences, pag. 9

13 GreenComp : Le cadre européen des compétences en matière de durabilité, pag. 26



pour la durabilité» encourage les apprenants à agir simultanément sur trois niveaux de notre capacité d'action :

- au niveau individuel, en identifiant son propre potentiel d'action pour la durabilité et dans l'objectif de contribuer activement à améliorer les perspectives pour la localité et pour la planète,
- au niveau collectif, afin d'agir pour le changement en collaboration avec d'autres et dans la reconnaissance du rôle fondamental des communautés et des organisations de la société civile dans la durabilité,
- dans un cadre politique, pour déterminer les responsabilités des politiques institutionnelles et exiger une action de la part des personnes chargées de faire en sorte qu'un changement se produise.

Cette structuration en trois niveaux, nous permet de rendre compte de la complexité de la démarche professionnelle à l'heure des transitions et du besoin d'une prise en conscience de notre besoin de reconnexion à nous mêmes, aux autres, à la communauté et au monde.

1. CAPACITE D'ADAPTATION

Initiative individuelle : accompagner et infléchir les processus de transition

« L'hypothèse bio-régionale invite à considérer pleinement ce fait qu'il ne saurait y avoir de comportement écologique universel unique. Ce qui est adapté au sein d'un certain climat pourrait ne pas l'être ailleurs, ce qui semble approprié à telle espèce ne fonctionnera pas avec telle autre ; ce qui pourra pousser en un sol ne s'épanouira par nécessairement sur un autre.(...) En invitant ainsi à des gouvernances décentralisées et tournées vers les règles géographiques du vivant et des écosystèmes, les politiques biorégionales (que l'on pourrait qualifier d'« écodémocraties locales ») entrent en opposition presque totale avec la façon dont sont structurées nos sociétés occidentales modernes »¹⁴.

14 Mathias ROLLOT, Les Territoires du vivant, Wildproject, 2023



La transformation de la pratique de l'aménagement du territoire à l'heure des transitions repose sur notre nécessaire capacité d'adaptation à la complexité du monde. Or, les manières de faire à l'œuvre ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux climatiques et sociétaux.

En matière de pratiques de l'aménagement du territoire, nous pouvons identifier deux cultures techniques distinctes : une culture dominante, technocratique et planificatrice, qui vise à imposer le regard du concepteur et du commanditaire par l'acte de l'expertise technique fondée sur un savoir descendant ; et a contrario, une culture empirique, opportuniste et précautionneuse qui vise à accompagner et à se mettre au service des usager·es d'un territoire.

Notre état de l'art se situe à l'intérieur des démarches empiriques et expérimentales, qui font avec le contexte. Pour étayer notre propos, nous allons reprendre ici la définition de la notion d'urbanisme qui fait Thierry Paquot dans son ouvrage « L'urbanisme c'est notre affaire ! » :

« L'urbanisme(...) c'est la manière démocratique d'agencer les activités des citoyens dans le temps et dans l'espace, l'art des relations, des transitions, des combinaisons. L'urbanisme ne se borne pas à « gérer » (quel verbe affreux et inapproprié alors qu'il s'agit de ménager, c'est-à-dire de « prendre soin »!) des opérations urbaines, à dessiner des plans d'aménagement, (...) L'urbanisme est un problème, pas une solution. Il questionne le « devenir-urbain-de-l'être-et-du-monde », il n'apporte pas une réponse standardisée, définitive, absolue, clonable. Il est un doute qui magnifie l'expérimentation et s'inquiète de toute affirmation bardée de certitudes (...) L'urbanisme est philosophique. Il repose sur des idées, des convictions, des utopies. Il réclame du débat ¹⁵».

Cette vision de la pratique de l'aménagement s'apparente aux formes de pilotage de projet qui sont attentives et sensibles au contexte de production, et qui correspondent à un modèle d'accompagnement d'un processus collectif :

« Le pilotage, par définition, n'a jamais une efficacité absolue : il s'agit de faire-avec, pas de maîtriser. (...) Parce qu'ils se contentent d'orienter des processus naturels, les arts du faire-avec mobilisent moins d'énergie et ont une moindre puissance de transformation que les arts du faire. Dans les arts du faire-avec, on ne commande pas, on infléchit ; on n'étend pas son empire sur les choses, on fait en sorte qu'elle ne viennent à vous être utiles. On traite la nature en partenaire, on collabore avec elle (comme disait Canguilhem), on tient compte de l'autre, on négocie, on ruse

15 Thierry Paquot, L'urbanisme c'est notre affaire !, L'Atalante, Nantes, 2010, pag. 12



aussi parfois. Comme si l'on tendait à établir avec la nature et les êtres naturels que l'on manipule les rapports de sociabilité qui permettent aux hommes de vivre ensemble dans les communautés qu'ils forment¹⁶».

Cette vision de l'urbanisme et de la pratique de l'aménagement du territoire comme un processus qu'infléchissent des transformations mais qui n'impose rien, implique une posture individuelle humble. Il s'agit par là d'adopter des qualités humaines et sociales, telles que la capacité d'adaptation, l'humilité ou bien encore la capacité d'écoute de l'autre, de la différence. Si cette condition de possibilité d'une nouvelle pratique de l'aménagement impose en terme de connaissances une pensée systémique¹⁷, elle nécessite également une attitude¹⁸ individuelle déterminée et attentive, le processus devra également être pensé comme une démarche collective, faisant appel à notre capacité d'agir en collaboration avec les autres. Il s'agit d'inventer une manière de faire qui permettent à tout un chacun (habitant, élu, concepteur, conseiller, technicien...) de participer à la conception de l'espace comme « bien commun ». Cet aspect de la pratique de l'aménagement du territoire, fait appel à une nouvelle compétence : notre capacité d'action collective.

2. CAPACITE D'ACTION COLLECTIVE

Action collective : agir pour le changement en collaboration avec les autres

Entant que processus politique, cette manière d'aborder l'urbanisme entre en résonance avec la définition de la démocratie de John Dewel, lorsqu'il affirme que sa caractéristique première est de refuser tout dogmatisme et de substituer aux croyances arrêtées, aux règles fixes,

16 Catherine Larrère, Raphael Larrère, Penser et agir avec la nature, Une enquête philosophique, La Découverte, 2015

17 GreenComp définit la pensée systémique comme la capacité à aborder un problème de durabilité sous tous les angles; à prendre en considération le temps, l'espace et le contexte afin de comprendre comment les éléments interagissent au sein des systèmes et entre ceux-ci. **La pensée systémique se focalise sur les relations plus que sur les éléments et interprète le monde en terme de systèmes interconnectés.**

18 Par aptitude, on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Les aptitudes peuvent être cognitives (faisant intervenir la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (faisant intervenir la dextérité manuelle et le recours à des méthodes, du matériel, des outils et des instruments).



l'observation critique des expériences sociales concrètes. La démocratie c'est pour lui d'abord une méthode : celle de l'expérience¹⁹.

Bien entendu, nous faisons référence ici aux démarches de démocratie participative, qui impliquent les habitants dans les processus décisionnels concernant le devenir de la cité. Or, il s'agit d'admettre qu'il n'y pas une seule solution à une situation problématique, mais que tout est discutable... et qu'en la matière (comme dans tous les projets), mieux vaut risquer des conflits qu'imposer une solution autoritaire, au nom d'un savoir quelconque²⁰.

Nous devons citer ici l'œuvre incontournable d'Henri Lefebvre dans la définition de ce qu'il a bien nommé le « droit à la ville » :

« La transformation de la société suppose la possession et la gestion collective de l'espace par l'intervention perpétuelle des « intéressés », avec leurs multiples divers et parfois contradictoires. Donc la confrontation. Il s'agirait dès lors, à l'horizon, à la limite des possibles, de produire l'espace de l'espèce humaine, comme œuvre collective générique de cette espèce, de créer (produire) l'espace planétaire comme support social d'une vie quotidienne métamorphosée²¹».

Il est important de souligner que ce type de démarches impliquent une attitude très particulière de la part des concepteurs, des décideurs, des aménageurs, des conseillers... Nous préférons parler de postures et d'attitudes humaines, plus que de compétences intellectuelles. Tel que le soulignent Catherine et Raphael Larrère, les démarches bottom-up nécessitent de « prendre en considération les contraintes qui pèsent sur les populations concernées, mais aussi leurs représentations, savoirs et savoir-faire²²». Cette posture implique de se doter d'empathie et de capacité d'écoute pour être en mesure de décentrer son propre point de vue pour aller vers l'autre. La posture de l'aménageur ne peut pas être celle de l'expert sachant en capacité d'appuyer ses propos sur une science qui se voudrait neutre. L'aménageur doit être en mesure de prendre en compte les représentations locales des habitants dans la reconnaissance des conditions sociologiques et culturelles qui les portent. L'aménageur doit être capable de participer aux débats de société, d'impliquer les sociétés locales dans la gestion de leur

19 Joel Zask, Écologie et démocratie, Premier parallèle, 2022

20 Catherine Larrère, Raphael Larrère, Penser et agir avec la nature, Une enquête philosophique, La Découverte, 2015

21 Henri Lefebvre, Le droit à la ville, 1974, p. 484-485

22 Catherine et Raphael Larrère, idem.



patrimoine naturel, de préserver – voir enrichir – la diversité biologique avec les populations concernées et en comptant avec – et même sur – leurs activités²³.

3. CAPACITE A ETRE UN AGENT DU CHANGEMENT

Agentivité politique :

Les travaux d'Henri Lefebvre ont permis l'émergence d'une nouvelle vision de l'espace urbain, comme lieu social, culturel et politique. En voulant aller d'au-delà de la vision idéologique et utopiste de l'influence de l'organisation de l'espace sur les comportements humains et sur les manières de vivre, Henri Lefebvre nous propose de traiter le problème à l'envers. A la place de « changer la ville pour changer la vie », il fait appel au changement social et dans la « vie quotidienne » comme seul moyen qui permettra au mode de production de l'espace et à l'espace lui-même de se transformer. Autrement dit, c'est par l'émergence d'autres rapports sociaux que d'autres modes de production de l'espace pourront advenir et donc un autre espace adapté à ces rapports. Réciproquement, de tels rapports ne seront possibles qu'avec un espace qui leur est approprié²⁴.

« S'il y a connexion entre les rapports sociaux et l'espace, entre les lieux et les groupes humains, il faudrait, pour établir une cohésion, modifier radicalement les structures de l'espace [...] Ce rôle de démiurge de l'architecte fait partie de la mythologie et/ou de l'idéologie urbaines, difficiles à départager. [...] Renverser cette situation ? Voilà le possible aujourd'hui impossible, lié à des actions transformatrices de la société. Ce n'est pas à l'architecte de "définir une nouvelle conception de la vie ", de permettre à l'individu de se développer sur un plan supérieur en le déchargeant du poids de la quotidienneté, comme le croyait Gropius. C'est à une nouvelle conception de la vie de permettre l'œuvre de l'architecte, qui servira ici encore de "condensateur social " non plus des rapports sociaux capitalistes et de la commande qui les " reflète ", mais de rapports en mouvements et de nouveaux rapports en voie de constitution»²⁵

23 Idem

24 Grégory BUSQUET, L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie UMR LAVUE (Mosaïques), Université Paris Ouest Nanterre

25 Henri Lefebvre, 1970, pag. 124-134



Lefebvre nous invite à questionner les possibilités ouvertes par la pratique sociale et par l'« appropriation » de la ville par les habitants pour imaginer d'autres manière de produire l'espace. Dans ce sens, il appelle à une révolution économique (auto-gestion), politique (auto-organisation), culturelle et de la vie quotidienne. Car le « droit à la ville » signifie également une participation effective des habitants et citoyens aux décisions et aux projets politiques.

Ce qui nous intéresse ici comme compétence en matière de pratique de l'aménagement, c'est ce que GreenComp appelle l'« agentivité politique ». Il s'agit de la capacité de chacun à devenir agent du changement et à participer au débat politique et social qui concerne le devenir de notre société. L'agentivité politique peut être axée sur la défense d'un changement de normes, de règles, de réglementations, ou bien d'un engagement institutionnel en faveur de la durabilité. Elle peut également être proactive et encourager l'innovation verte ou la promotion de modifications des modes de vie et des comportements. GreenComp souligne également l'importance des actions de petite ampleur et leur capacité mobilisatrice pour diffuser des expériences au-delà des frontières, en mesure d'essaimer des modes de vie durables.



BIBLIOGRAPHIE

Adam, Matthieu. « Notion en débat: production de l'espace ». Document. Géoconfluences. École normale supérieure de Lyon, février 2019. ISSN: 2492-7775. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/production-de-lespace>

Berque, Augustin. « Poétique de la Terre. Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie », s. d.

Busquet, Grégory. « L'espace politique chez Henri Lefebvre: l'idéologie et l'utopie ». *Justice spatiale - Spatial justice* 5 (2012): <http://www.jssj.org/article/lespace>

Catta, Grégoire. « Hartmut Rosa, RÉSONANCE. Une sociologie de la relation au monde. La Découverte, 2018 [2016, traduit de l'allemand par Sacha Zilberfarb et Sarah Raquillet], 536 p., 28 € ». *Revue Projet* 367, n° 6 (2018): 90-92. <https://doi.org/10.3917/pro.367.0090>

Charbonneau, Bernard. « Le Jardin de Babylone », in : Encyclopédie des nuisances, 1969 <https://biosphere.ouvaton.org/de-1182-a-1999/1780-1969-le-jardin-de-babylone-de-bernard-charbonneau-encyclopedie-des-nuisances-2002>

Choay, Françoise. « La terre qui meurt », Fayard, 2011

Bianchi, Guia, Pisiotis, Ulrike, Cabrera, Marcelino, Rédacteurs: Yves Punie, Margherita Bacigalupo, « GreenComp : Le cadre européen des compétences en matière de durabilité », JRC Science for policy report, 2022 <file:///C:/Users/lenovo/Downloads/greencomp%20le%20cadre%20europ%C3%A9en%20des%20comp%C3%A9tences%20en%20mati%C3%A8re-KJNA30955FRN.pdf>

Descola, Philippe. « La composition des mondes », Entretiens avec Pierre Charbonnier, Flammarion, 2017



Illinch, Ivan. « La convivialité », Editions du Seuil, 1973

Jousseume, Valérie. « On aménage le monde comme on envisage la vie », POPSU, Les conférences, https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/discoursjousseume_web_v5.pdf

Jouventin, Pierre, Serge Latouche, et Avec Thierry Paquot. « Pour une écologie du vivant », Libre & solidaire, Paris, 2019

Larrère, Catherine, Raphaël Larrère, « Penser et agir avec la nature - Éditions La Découverte ». https://www.editionsladecouverte.fr/penser_et_agir_avec_la_nature-9782348036279

Lecoq, Matthias. « Le droit à la ville: un concept émancipateur? » in : *Métropolitiques*, 16 décembre 2019. <https://metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-un-concept-emancipateur.html>

Lefebvre, Henri, « Le droit à la ville », L'Homme et la société, 1967

Magnaghi, Alberto. « La biorégion urbaine », Petit traité sur le territoire bien commun, Eterotopia, 2014

Naess, Arne, « Une écologie pour la vie », Introduction à l'écologie profonde, Editions du Seuil, 2017

Paquot, Thierry. « Redécouvrir Henri Lefebvre ». *Rue Descartes* 63, n° 1 (2009): 8-16. <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0008>

Paquot, Thierry. *Terre urbaine: Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*. La Découverte, 2016



Paquot, Thierry. « L'urbanisme est notre affaire ! », Comme un accordéon, L'atalante, 2010

Que se passe-t-il sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes depuis l'abandon du projet d'aéroport ?, In : Lundimatin, n° 209, 23 septembre 2019, <https://lundi.am/zad>

Ricaud, Lilian. « Éco-littératie : vers une éducation à la pensée écosystémique », 23 mars 2022. <http://www.lilianricaud.com/travail-en-reseau/eco-litteratie-vers-une-education-a-la-pensee-ecosystemique/>

Rollot, Mathias. « Aux origines de la biorégion, Des biorégionalistes américains aux territorialistes italiens. »,

Rollot, Mathias. « Les Territoires du vivant », Wildproject, 2023

Thayer, Robert. « LifePlace. Bioregional Thought and Practice », Berkeley :University of California Press, 2003

Zask, Joel. « Écologie et démocratie », Premier parallèle, 2022



Étude sur les possibilités de transfert de méthodes pédagogiques (O1.3)

L'Arban

Introduction

Le travail de recherche nous a conduit à l'identification d'un certain nombre de méthodes pédagogiques innovantes. Il s'agit ici d'évaluer dans quelle mesure ces méthodes peuvent s'adapter à un contexte de formation professionnelle de courte durée et à destination d'un public professionnel des conseillers en transitions écologiques. Aussi, il s'agira de préciser le contexte de réalisation et d'apporter les recommandations nécessaires.

Nous allons donc introduire les compétences et les méthodes pédagogiques qui ont retenu notre attention, puis les compléter au fur et à mesure avec les recommandations adaptées à notre cadre de formation. Pour certaines méthodes pédagogiques, nous ferons référence au travail de terrain effectué lors de notre programme de recherche, afin d'appuyer notre discours et l'ancrer localement.

1. Une image vaut mille mots (Confucius)



L'idée principale est de s'appuyer sur le pouvoir du dessin pour transmettre l'information, rendre plus accessibles des sujets complexes lors de la formation. La facilitation graphique n'est pas de l'illustration ni du graphisme. C'est un moyen de dessiner l'information pour faciliter la compréhension.



RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE NOTRE FORMATION

- Lors de séances pédagogiques transmissives, nous pouvons privilégier des **supports de diffusion visuelles**, utilisant des images, des schémas, ou tout support visuel qui permette de communiquer l'idée principale et faciliter l'adhésion du groupe. L'état de l'art produit par Les 7 vents intitulé « *Étude sur les possibilités de transferts de méthodes pédagogiques* », liste un panel d'outils tels que Popplet, Prezi ou Plickers permettant de créer des schémas, d'associations d'idées ou de présentations plus graphiques (*Voir État de l'art, 7 vents*). Ce qui est intéressant dans ce type d'outil, c'est de pouvoir illustrer l'association d'idées, les relations entre les sujets, l'interconnexion des thématiques. C'est un moyen de transmettre des sujets complexes et faciliter leur compréhension.
- Faire intervenir quelqu'un en **facilitation graphique** ou pensée visuelle tout au long de la formation peut-être un véritable atout. La pensée visuelle permet de produire des infographies jusqu'aux vidéos explicatives pour accompagner la vision créative et rendre des sujets complexes accessibles à un public large. Le facilitateur graphique accompagne le groupe tout au long de la formation dans son évolution et dans la compréhension des idées et du processus d'apprentissage. Il produit une fresque grandeur nature à la fin de la formation. Cette fresque peut devenir un outil de communication par la suite et être exposée dans d'autres lieux ou à d'autres occasions, pour continuer à diffuser l'information autour du projet.

2. L'intelligence collective au cœur de la créativité

De plus en plus de chercheurs français parlent de la nécessité d'apprendre la philosophie dès l'école primaire¹. Le but étant d'apprendre aux enfants à penser par eux mêmes et avec les autres et d'apprendre ainsi l'art du débat d'opinion. « *En coopérant, les enfants peuvent mieux penser ensemble* ».

La pensée exploratoire est un mode de pensée relationnel qui permet la mise en relation de différentes disciplines, en utilisant la créativité et l'expérimentation avec des idées ou des méthodes inédites. Ce modèle de pensée est en lien avec les outils d'intelligence collective qui permettent la mise en relation des points de vue individuels, en vue d'une production collective.

Ces moments de production collective sont aussi des occasions pour confronter des idées, pour débattre des point de vue, pour apprendre à arbitrer des choix et développer ainsi sa propre pensée critique.



RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE NOTRE FORMATION

- Lors de notre programme de formation, il peut-être envisagé d’animer un temps autour d’un **jeu de rôle**. Le jeu de rôle permet à l’apprenant de mieux appréhender une situation en se mettant à la place des acteurs impliquésⁱⁱ. Sur un cas de gestion de conflits par exemple, il permet un changement de perspective : au lieu de défendre son propre avis, le joueur doit s’approprié un autre point de vue.

Dans le cadre de notre formation, nous avons quelques réserves ou recommandations à formuler pour la réussite de cette exercice. Tout d’abord, est compte tenu de la durée très courte de la formation (2 jours), et du public international (emploi d’une langue étrangère non maîtrisée), nous ne sommes pas complètement sûrs d’opter par ce choix. Toutefois, il nous semble intéressant de garder l’idée en l’adaptant aux conditions de la formation et afin de garantir un cadre sécuritaire et de confiance.

Par exemple, cette activité pourrait être proposée de manière optionnelle, pour les personnes qui se sentent plus à l’aise sur l’expression orale. Ce choix pourrait être effectué en amont de la formation, au moment de l’inscription. De cette manière, l’équipe encadrante pourra identifier en amont les apprenants qui souhaitent participer au jeu de rôle, ou pas, et adapter le cadre d’animation en fonction. Dans tel cas, il peut y avoir un groupe de joueurs qui va incarner les rôles ; puis un autre groupe d’observateurs qui sera attentif à la prise des positions, aux argumentaires et au niveau d’écoute des uns et des autres.

Un temps d’échange collectif sur le retour d’expérience pourra venir conclure le jeu avec l’analyse des discours et des postures.

- Faire appel à l’imagination et à la créativité est un moyen de répondre aux défis de la transition écologique et sociale, tout en s’inspirant de la nature. Nous pouvons pour cela animer un **temps d’intelligence collective autour des imaginaires souhaitables** (futur prévu, futur alternatif, futur meilleur). Cet atelier de travail collectif doit dans un premier temps permettre à chacun, individuellement, d’explorer son ressenti, en faisant appel à leur intuition. Puis en suite, l’animateur doit poser une consigne claire pour effectuer le travail de groupe. L’outil d’animation « metaplan », peut permettre de collecter les idées en les regroupant et en identifiant des grandes thématiques. Cet atelier peut-être enrichi avec l’outil de la facilitation graphique, pour aborder les sujets de manière plus créativité et plus évocatrice.



3. Promouvoir et se connecter à la nature

En plus de la transmission de la connaissance scientifique, il semble nécessaire de « *promouvoir la nature* » pour développer l'empathie pour la planète et se soucier des autres espècesⁱⁱⁱ. La compétence « *promouvoir la nature* » formulée par Greencomp vise à favoriser une relation saine avec l'environnement naturel.

Dans ce contexte, il nous semble nécessaire d'introduire une approche pédagogique expérientielle afin d'utiliser l'environnement comme milieu d'apprentissage et ressource pédagogique. Encourager et faciliter les sorties de terrain, les voyages d'étude ou les classes vertes en milieu scolaire est un moyen d'offrir au plus grand nombre les possibilités d'être sensibilisés à notre relation avec le vivant, aux besoins d'écologie et à la beauté de la nature. Ces espaces de découverte du milieu naturel à l'école publique, permettent à chaque élève d'être touché d'une autre manière à l'expérience de la nature^{iv}.

*« J'ai eu accès à la sensibilité écologique par les sorties scolaires. Mes parents n'étaient pas très porteurs sur ces sujets. Dans mon cas, c'est grâce à l'éducation Nationale que j'ai commencé à prendre conscience d'écologie dans ma vie »,
Entretien avec Florence*

« J'ai eu la chance de faire un voyage dans les Alpes avec mes parents quand j'étais petite. J'ai réussi à identifier une fleur. J'ai pris la mesure de la beauté de la nature ! »

Entretien avec Pauline CABARET

L'éducation à l'environnement est une discipline centrée sur la personne, qui vise à mettre en relation le participant avec l'environnement (humains et autres êtres vivants). Cette discipline offre un panel de méthodes pédagogiques qui peuvent être appliquées dans le cadre de nos formations. Cet outil pédagogique peut-être employé de différentes manières :





RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE NOTRE FORMATION

- Dans le cadre d'une formation de courte durée, il faut être attentif à la gestion du temps. Le temps prévu pour la **sortie de terrain** doit intégrer le temps du déplacement entre le lieu de la formation et le lieu de la visite, qui est conditionné par le moyen de transport, puis le temps nécessaire à effectuer la visite. Il faut également savoir que la sortie de terrain disperse le groupe, ce qui fait prendre beaucoup de temps pour le mobiliser. Cette activité peut prendre facilement une demie-journée de la formation.
- Une possibilité d'encadrer une sortie de terrain et de maîtriser le temps et de poser un cadre contraignant et de justifier les objectifs. Par exemple, on peut proposer au groupe de faire une **balade sensitive** et donner la consigne du silence. C'est à dire qu'il est proposé à chaque participant de s'interdire de discuter avec son voisin pour permettre à chacun de faire le parcours dans l'introspection personnelle. A la suite de ce parcours, un temps de parole collective peut être ouvert pour partager le vécu de chacun et faire un retour d'expérience.
- La sortie terrain doit être bien préparée en amont, pour fixer le périmètre de la sortie et bien donner la consigne de départ. Dans l'idéal, la sortie terrain peut être commentée par un professionnel de l'éducation à l'environnement. Quelqu'un qui soit habitué à l'animation de groupes adultes (andragogie) ayant de compétences en botanique ou en écologie. L'animateur peut à la fois, interroger l'apprenant sur les émotions et les perceptions sensorielles ressenties, et en parallèle, commenter



des aspects plus scientifiques sur les attributs que le végétal procure, les équilibres à maintenir...

4. Un cadre partenarial et citoyen

Pour les connectivistes, l'apprentissage n'est pas qu'une activité individuelle et interne mais dépend aussi des échanges avec le milieu dans lequel on évolue et les moyens dont on dispose pour s'informer et acquérir de la connaissance. Autrement dit, plus l'individu pourra avoir d'échanges avec des personnes différentes, que ce soit au niveau du parcours académique, de son réseau social ou culturel, ou des références par exemple, plus l'apprentissage sera facilité^v. Il semble donc indispensable d'élargir les espaces de diffusion autour des sujets de durabilité, afin de partager l'information et contribuer au changement des mentalités.

Cette vision interconnectée de l'éducation est aussi en lien avec la nécessité d'intégrer dès le plus jeune âge, la conscience de notre rôle de citoyens à l'intérieur d'une communauté de vie. Des espaces tels que les conseils de classe ou les conseils de quartier, émergent de plus en plus grâce aux politiques en faveur de la démocratie participative. A l'école, les conseils de classe permettent aux enfants d'apprendre à débattre avec la confrontation d'idées ; puis à arbitrer des choix en conséquence. Il s'agit d'un exercice de démocratie essentiel pour comprendre notre rôle de citoyens responsables et notre capacité à influencer positivement sur l'avenir collectif de notre lieu de vie^{vi}. De même, être porteur d' « *agentivité politique* », est aussi la voie d'une prise de conscience sur la responsabilité des pouvoirs publics dans la résolution des défis de la transition écologique.

RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE NOTRE FORMATION

- Chacun de nos cycles de formations doit être clôturé par un **événement de dissémination**. Il s'agit d'un moment clé du programme de formation car c'est un moment qui peut nous permettre de nous adresser à un public beaucoup plus large que celui de notre réseau professionnel et partenarial. C'est le moment où nous pourrions toucher un public non expert et non sensibilisé à la question. Peut-être que le choix d'une conférence théâtrale ou d'un film peut-être un format plus accessible à un grand public. Également, le choix du lieu peut-être une manière d'élargir le public. Par exemple, privilégier la projection d'un film dans un espace public à un lieu trop institutionnel, tel que la mairie, par exemple. Le réseau de diffusion de l'événement est aussi une garantie pour toucher un public large. En amont de l'événement, il faudra veiller à bien identifier les partenaires potentiels, prendre contact avec eux, consolider un partenariat et



bénéficier de leur réseau. Dans la même idée, un événement de dissémination peut venir se greffer à un autre événement, porté par un partenaire, pour bénéficier de leur réseau et de leur communication.

- Dans la recherche de partenariats, il nous semble également important de créer un **partenariat avec la collectivité locale** qui accueille la formation. Lors qu'il s'agit d'une collectivité qui porte de valeurs en lien avec l'écologie, les élus peuvent être invités à s'exprimer publiquement sur la question au groupe d'apprenants. Entendre le positionnement des pouvoirs publics est un moyen de prendre conscience du rôle de la collectivité dans la résolution des défis de la transition. De même, il s'agit également d'acquérir les capacités individuelles pour devenir des agents du changement et de prendre conscience de notre pouvoir d'action citoyen.

Conclusion

Tel qu'exprimé dans l'État de l'art méthodes pédagogiques réalisé par Les 7 vents, le cadre de la formation sera un cadre d'animation, qui va privilégier des outils pédagogiques qui permettent aux apprenant de travailler et penser par eux-mêmes. Aussi, utiliser une grande variété d'outils maximise les chances de faire participer tous les apprenants. C'est un moyen de stimuler des préférences, de capter différents publics en fonction des personnes présentes.

Les différentes méthodes pédagogiques utilisées vont également permettre de rythmer la formation, par des moments très variées et qui vont tenir compte du cycle de la personne, et de ses capacités de concentration et de participation.

-
- i « *Pratiques la philosophie dès l'école primaire, Pourquoi ? Comment ?* », Nicolas Go, Hachette, 2010
 - ii <https://www.campusmatin.com/numerique/pedagogie/pratiques/les-multiples-facettes-du-jeu-de-role-en-pedagogie.html>
 - iii Voir GreenComp : Le cadre européen des compétences en matière de durabilité



- iv Cette problématique de justice sociale est aussi en lien avec le trouble de « déficit de nature » qui est identifié chez des individus habitant dans des milieux trop urbains et qui se sont déconnectés de la nature. Ce « trouble » peut avoir des incidences sur la diminution des sens, de difficultés d'attention, de maladies physiques et émotionnelles, entre autres... A ce sujet voir GreenComp : Le cadre européen des compétences en matière de durabilité.
- v Étude sur les possibilités de transfert de méthodes pédagogiques, État de l'art, méthodes pédagogiques, 7 vents, Breath
- vi Voir GreenComp : Le cadre européen des compétences en matière de durabilité, Agir pour la durabilité, pag 26

